

CARRIÈRES & VOUS

HORS SÉRIE DU MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY – MARS 2021

« Audit des finances communales : dire la vérité, agir en transparence »



Carrières, Carriérais,

Si la nouvelle municipalité a demandé un audit des finances de la commune à Finance Active, un cabinet indépendant, ce n'est pas tant pour dénoncer les dérives budgétaires du mandat précédent, pourtant bien réelles, que pour avoir une vision claire de la situation des finances aujourd'hui et des perspectives qu'elle propose pour demain.

La transparence dans tous les domaines était un engagement de campagne. Il est tenu avec cet audit financier dont les objectifs étaient de :

- > **déterminer précisément la situation financière de la commune fin 2020 ;**
- > **permettre de dégager des pistes de travail et fixer des objectifs cohérents pour améliorer les indicateurs financiers de gestion ;**
- > **déterminer les marges budgétaires au vu des décisions politiques menées sous le mandat précédent pour financer les projets du mandat à venir.**

Heureusement, l'action de la nouvelle municipalité ne se construit pas à la seule mesure des indicateurs financiers relevés par l'audit. Dès le début du mandat, dans un contexte de crise sanitaire et économique qui restreint le champ des possibles, nous avons pu constater la solidarité des associations de la ville et des agents municipaux au service de toutes les Carriéroises et de tous les Carriérois, en particulier des plus fragiles.

Cette force collective pour faire face à la crise doit nous inspirer pour les années à venir. Bien sûr, l'état des finances nous contraint pour lancer des projets de grande ampleur.

Mais la rigueur budgétaire n'empêche pas la créativité. Elle la stimule même parfois pour répondre à une exigence essentielle : faire de Carrières-sous-Poissy une ville où il fait bon vivre.

Mobilisé à vos côtés,

Eddie Aït
Maire

Conseiller régional d'Île-de-France

FinanceActive

Spécialiste du
management financier

Finance Active conçoit des solutions pour améliorer la performance dans la gestion de la dette et le management des risques financiers. Depuis près de 20 ans, ce cabinet d'expertise apporte aux collectivités des leviers de performance financière et une vision claire sur leurs données dette et prospective, tout en fluidifiant leurs missions au quotidien.

Il conseille et collabore avec un grand nombre de métropoles comme Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, et dans les Yvelines, avec les communes de Mantes-la-Ville, Vélizy-Villacoublay, Plaisir, Guyancourt, Noisy-le-Roi, Le Vésinet, Andrésy, Le Chesnay, Rocquencourt, Chatou.

2020 : une situation financière en tro

Placées sous perfusion d'emprunts bancaires et dopées par une fiscalité très élevée, les finances de la Ville, pour la période 2014-2020, laissent une marge de manœuvre très faible à la nouvelle municipalité, d'autant plus réduite que le plan d'équipements démesuré lancé en 2018 réduit à peau de chagrin la capacité d'autofinancement de la Ville.

+52% : une pression fiscale insoutenable

Le levier fiscal a été utilisé chaque année de 2014 à 2018, soit 5 augmentations des impôts en 5 ans. Il convient d'ajouter la suppression de l'abattement de 15% sur la base de calcul de la taxe d'habitation en 2017. Les recettes de la fiscalité directe ont ainsi augmenté de 4,74 M€ entre 2014 (9,05 M€) et 2020 (13,79 M€), soit une hausse de 52%.

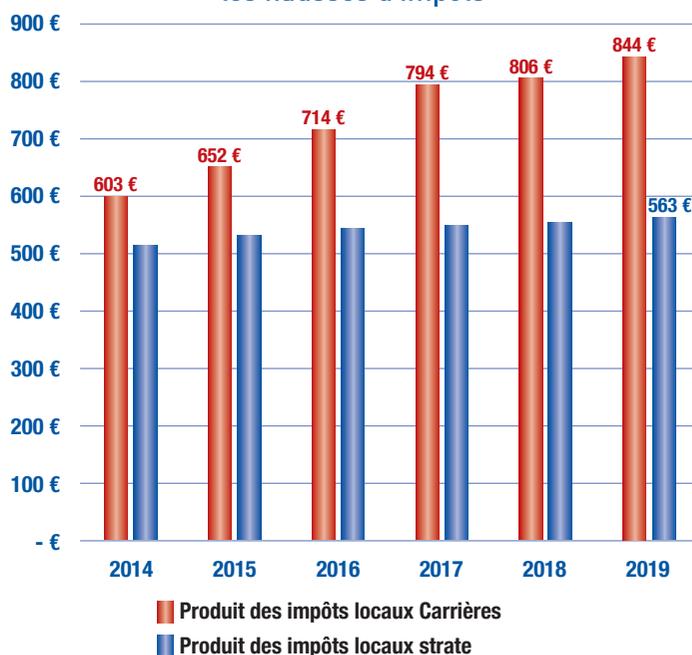
Avec un produit des impôts locaux qui s'élève à 844€/an par habitant en 2019, la pression fiscale pèse sur les contribuables carriérois bien plus qu'ailleurs (563€/an par habitant en 2019 dans les communes de la même strate démographique).

+70% : un endettement fortement alourdi

Pour investir, la municipalité précédente a eu recours à l'emprunt en 2015 et 2016 (4,06 M€) et en 2018 (9,45 M€) pour lancer un plan d'équipements, malheureusement déconnecté de l'envergure budgétaire de la commune.

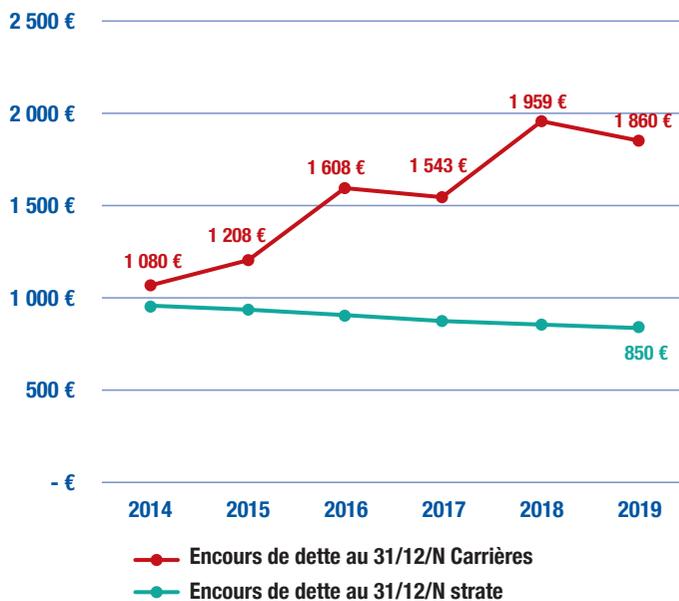
Le niveau de la dette est ainsi passé de 16,83 M€ en 2014 à 28,63 M€ en 2020, soit une augmentation de 70%. L'encours de dette est deux fois plus élevé à Carrières-sous-Poissy (1860 €/an par habitant) que dans les villes de la même strate (850 €/an par habitant).

Une évolution de la fiscalité marquée par les hausses d'impôts



*Sources : impôts.gouv /
Strate = communes de 10 000 à 20 000 hab au niveau national

Un encours de dette par habitant deux fois plus élevé que la strate



*Sources : impôts.gouv /
Strate = communes de 10 000 à 20 000 hab au niveau national

mppe l'œil

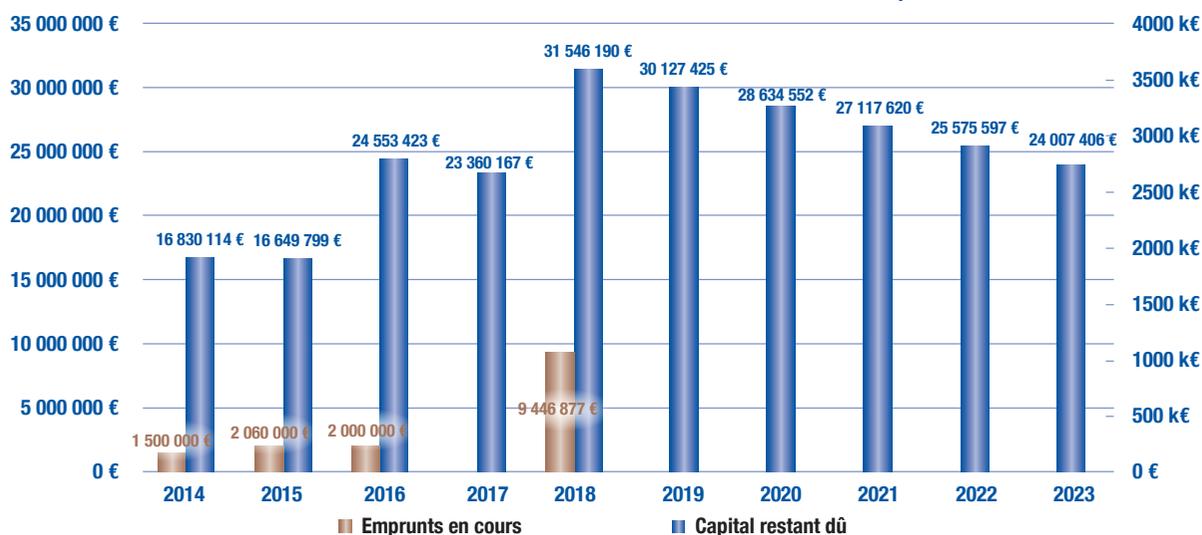


Un programme d'investissement démesuré et inachevé

Lancé en 2018, le plan d'équipements de la municipalité précédente s'élevait à 34,5 M€, un montant démesuré pour une commune de la dimension de Carrières-sous-Poissy. Sur la période 2014-2020, les restes à réaliser s'élèvent

à 19,79 M€, soit plus de la moitié du plan d'équipements programmé. Les restes à réaliser reportés de 2019, soit 7,69 M€, sont même supérieurs aux dépenses prévues en 2020 (6,55 M€).

Évolution de l'encours de dette et du recours à l'emprunt



Les projets financés sur le mandat 2014-2020	Les dépenses d'équipement prévues à partir de 2021	Les projets annoncés par la précédente municipalité mais non réalisables à ce stade, faute de moyens financiers
Maison des Associations et du Bénévolat « Bernard Danel » (anciennement « Assos Park ») = 5,1 M€ Poste de Police municipale = 995 K€ Hôtel de Ville = 2,3 M€ Médiathèque Octave Mirbeau = 847 K€ + les études demandées non suivies de travaux = 593 K€ Total = 9,83 M€	Restes à réaliser du précédent mandat (poste de Police municipale, médiathèque...) = 1,97 M€ Investissements récurrents (entretien du patrimoine) = 822 K€ en 2021 Reconstruction de l'école Jean Giono = 8,9 M€ Total = 11,69 M€	Création d'une Maison des Jeunes Saint-Louis = 490 K€ Création d'un Tennis Center = 4,3 M€ Création d'un dojo = 2,4 M€ Aménagement du complexe sportif Bretagne = 3,6 M€ Rénovation de l'Espace Louis Armand = 343 K€ Total = 11,13 M€

Glossaire

Épargne nette (ou capacité d'autofinancement) : Épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Elle indique le niveau d'autofinancement disponible pour investir après avoir respecté les règles d'équilibre budgétaire.

Restes à réaliser (RAR) : Les RAR des dépenses d'investissement correspondent aux dépenses engagées juridiquement mais non payées au 31 décembre de l'exercice. Ils sont intégrés dans le calcul du résultat du compte administratif, et contribuent donc à déterminer le besoin de financement de la section d'investissement.

Encours de dette : Emprunts et dettes à long et moyen terme restant dus au 31 décembre.

CE QUI S'IMPOSE À LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ

2021-2026 : mobiliser les ressources dans l'intérêt des Carriérois



Élaborer un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) adapté aux finances communales

Faute de trésorerie, la municipalité a d'ores et déjà dû ajourner cinq projets qui avaient fait l'objet d'études (soit une dépense de 593 000 €) mais n'étaient pas financés : l'aménagement du complexe sportif Bretagne (3,6 M€), la construction d'un Dojo (2,4 M€), la réalisation d'un Tennis Center (4,3 M€), la création d'une Maison des Jeunes Saint-Louis (490 K€) et la rénovation de l'Espace Louis Armand (343 K€).

La nouvelle municipalité travaille sur un nouveau PPI adapté aux finances de la Ville.



Terminer des opérations qui répondent à l'intérêt général des Carriérois

Les travaux de rénovation du poste de Police municipale vont être achevés (été 2021). Dans le même temps, la nouvelle municipalité a engagé la reconstruction de l'école Jean Giono (8,9 M€ dont 3,56 M€ en 2021). Elle est indispensable pour accompagner l'augmentation du nombre d'habitants et répondre aux obligations légales de la commune (ouverture prévisionnelle, septembre 2022).

Assurer l'entretien du patrimoine

Délaissés lors du précédent mandat, les équipements municipaux ont besoin d'un entretien régulier pour accueillir leurs usagers en toute sécurité.

Dans une situation où la faible capacité d'autofinancement limite les investissements, la commune doit rationaliser ses dépenses pour assurer les travaux de réparation et de mise en sécurité des écoles, des gymnases et de tous les espaces municipaux.

2021-2026 : redresser la situation à moyen et long terme

Les préconisations du cabinet d'audit Finance Active

L'utilisation du levier fiscal

Cette solution permettrait de dynamiser les recettes pour rétablir la capacité d'autofinancement et limiter le surendettement mais ferait reposer l'effort sur le seul contribuable.

Le choix de la municipalité : oui **NON**

L'optimisation des dépenses

Sans tomber dans l'austérité, la Ville est contrainte à un suivi rigoureux de la dépense publique, même si la forte part de la masse salariale dans les dépenses limite ce levier.

Le choix de la municipalité : **OUI** NON

Limiter au strict minimum les dépenses d'équipement

En attendant une amélioration des finances, la Ville doit limiter au strict nécessaire les opérations d'investissement.

Le choix de la municipalité : **OUI** NON

La recherche de partenaires financiers

Recherche de subventions pour les opérations d'investissement, de fonds de concours ou d'aides publiques.

Le choix de la municipalité : **OUI** NON

« Rendre l'usage des finances responsable et durable »

3 questions à Philippe Barron, adjoint au maire délégué aux finances et à la vie économique



Pouvez-vous expliquer la stratégie municipale pour construire le prochain budget ?

La phrase « *Chaque euro dépensé doit être un euro utile aux Carriérois* » résume bien notre philosophie.

Concrètement, pour rendre l'usage des finances publiques de la commune responsable et durable, nous devons passer par une phase de rigueur. Nous ne pouvons pas lancer de grands projets d'investissement tant que notre endettement est à ce niveau. Rationaliser nos dépenses devient une exigence pour tout le mandat. Elle ne signifie pas non plus l'austérité car le service public communal doit être conforté.

Pourquoi exclure le levier fiscal ?

Nous avons respecté notre engagement de campagne en baissant de 2% les taux d'imposition l'an dernier.

Ce n'est pas pour les augmenter aujourd'hui. Ils sont à un niveau très élevé parce que cette solution de facilité a été abusivement utilisée au cours du mandat précédent. Nous préférons faire la chasse aux dépenses inutiles, à l'image de la baisse des frais de représentations ou des indemnités des élus que nous avons adoptée dès notre élection. Mais ça ne suffira pas.

Que peut-on attendre de la recherche de partenaires financiers ?

Nous ne cherchons pas un généreux mécène ou le ticket gagnant du loto. L'État, la Région, le Département et la Communauté urbaine GPS&O sont les instances partenaires des communes les plus connues. Mais la Ville n'a pas mobilisé tous les dispositifs d'aide à sa disposition, à l'image des fonds européens qui n'ont jamais été sollicités. Ce travail sera aussi enrichi des réflexions de la Conférence citoyenne budgétaire.

Les actions déjà entreprises par la nouvelle municipalité

Éthique et transparence

- > Création de la **Conférence Citoyenne Budgétaire**, la première instance participative municipale sur les finances
- > Mise en place de procédures de contrôle interne
- > Vice-présidence de la commission des finances réservée à un élu de l'opposition
- > **Signalement au procureur de la République « de l'existence de faits qui seraient susceptibles de constituer un délit de favoritisme »**, conformément à l'article 40 du code de procédure pénale, pour des achats et commandes auprès de six entreprises et un montant total de 1 105 253,20 €

Rationalisation des dépenses publiques

- > **Baisse de l'indemnité** du maire de 33,5% et des adjoints au maire de 62,5%
- > Mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) des ressources humaines communales adaptée au plus près des besoins du territoire et de ses habitants
- > **Proscrire les dépenses inutiles**
Quelques exemples de dépenses inutiles engagées par la précédente municipalité : 60 569,80 € pour acheter trois parasols urbains, 35 096,55 € pour équiper en mobilier le bureau du maire, 80 100 € pour l'achat d'enseignes commerciales, 38 500 € pour une esquisse de sculpture

Chasse au gaspillage (quelques exemples)

- > Pendant 6 ans, la Ville a loué une partie des locaux de l'entreprise Soccer Park (Le Five). Mettre fin au bail des locaux inoccupés = **93 401 € d'économies par an**
- > Dispositif I-Girouette. Contrat de location sur sept ans de panneaux directionnels numériques pour 441 302,40 €, panneaux qui n'ont jamais été connectés. Mettre fin au contrat = **63 484 € d'économies par an**
- > Numéro court de la Police municipale. Depuis juin 2016, le contrat pour utiliser le 3017 a coûté 309 024 €. Il a été remplacé par le numéro mutualisé 3620, facturé 1800 € par an = **62 136 € d'économies par an**

Défense du pouvoir d'achat des Carriérois

- > **Baisse de 2%** des taux d'imposition des taxes foncières locales dès juillet 2020
- > **Gel des taux d'imposition** et de la facturation des services (restauration municipale, accueils de loisirs) sur la durée du mandat
- > Obtention d'une **subvention de 950 000 €** pour la Maison des Associations et du Bénévolat « Bernard Danel » et les travaux du poste de Police municipale (contrat d'aménagement régional)
- > Obtention d'une **subvention départementale d'aménagement de 11,27 M€** qui comprend la reconstruction de l'école Jean Giono

Les premiers chantiers mis en œuvre

- > Sélection d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et 1^{ère} réunion du jury pour la sélection des entreprises en vue de la reconstruction de **l'école Jean Giono**, ouverture prévue septembre 2022
- > Travaux de mise en sécurité de l'Espace Louis Armand
- > Lancement de l'aménagement des locaux de l'ancienne bibliothèque municipale pour accueillir, fin août 2021, la **Maison de la Jeunesse et de la Réussite**
- > **Projet de marché forain**, en partenariat avec l'EPAMSA (Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval). Lancement prévu en mai 2021
- > Finalisation des travaux et ouverture de la **Médiathèque Octave Mirbeau**, le 31 octobre 2020
- > Lancement d'un audit sur l'état des bâtiments communaux et **premiers travaux d'urgence dans les écoles municipales**
- > Finalisation des travaux et ouverture de la **Maison des associations et du bénévolat**, le 12 décembre 2020
- > Nettoyage et embellissement des quartiers
- > Finalisation des travaux du **poste de Police municipale** (été 2021)

Tribunes libres

Agir pour Carrières

Un audit des finances communales : opération «Vérité» !

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale, les élus majoritaires ont fait réaliser un audit des finances communales par un cabinet d'expertise indépendant.

Vous le savez, la transparence est un sujet qui nous tient particulièrement à cœur et il est pour nous fondamental que notre relation de confiance s'inscrive dans la durée au travers d'un discours de vérité.

Le constat est simple : la santé financière de la commune est mauvaise. Pour redresser la situation de manière durable et responsable, nous sommes contraints de prendre des décisions budgétaires immédiates.

En effet, pour financer ses projets démesurés, qui dans leur grande majorité n'ont pas abouti, la précédente équipe municipale a eu recours sans modération aux augmentations des impôts (5 fois en 5 ans !) et à l'emprunt (13,5 Millions d'euros).

Notre mobilisation reste néanmoins totale pour mettre en œuvre le programme pour lequel vous nous avez élus. Rejetant toute nouvelle augmentation des impôts ou des tarifs des services municipaux, nous avons opté dès notre élection pour vous redonner du pouvoir d'achat et engager immédiatement un plan de rationalisation des dépenses. Il est impératif de dégager les marges nécessaires pour financer les investissements répondant à l'intérêt général des carriérois : reconstruire l'école Jean Giono, entretenir les groupes scolaires, les équipements municipaux, les complexes sportifs délaissés, améliorer la propreté des espaces publics, et accentuer l'embellissement des quartiers.

Ces orientations fortes se concrétiseront lors du vote de notre premier vrai budget communal le 13 avril prochain.

Le maire et les élus majoritaires
agirpourcarrieres@gmail.com
06 40 93 71 62
agirpourcarrieres.fr

SoCARRIÈRES*

École GIONO : des centaines de milliers d'euros des Carriérois, voire millions d'euros, jetés à la poubelle par le nouveau maire !

Les élèves ne devaient rester qu'une seule année scolaire dans des bâtiments préfabriqués rudimentaires.

--> TOUT ÉTAIT PRÊT, LE NOUVEAU MAIRE A TOUT ANNULÉ !

Grâce au travail de fond de l'équipe SoCARRIÈRES* les jeunes Carriérois de l'école élémentaire Giono seraient déjà dans une école neuve !

Pas n'importe quel projet d'école :

> labellisé Haute Qualité Environnementale (HQE) : éco-matériaux et gestion optimale des énergies ;

> fabriqué en ossature bois pour respecter l'esprit de Carrières-sous-Poissy, Ville-Nature ;

> discuté et validé par l'équipe pédagogique et les autorités de l'Education nationale ;

> conforme aux recommandations ministérielles ;

> viable pour les finances de la Ville, car limité à 4 millions d'euros ;

> permis de construire validé ;

> entreprises sélectionnées par appel d'offres ;

> construction financée à 100% par le Conseil départemental des Yvelines ;

--> UN ÉNORME GÂCHIS FINANCIER !

> Le nouveau Maire a tout arrêté et a, sans aucun sentiment pour eux, honteusement abandonné les jeunes Carriérois dans des bâtiments provisoires inadaptés : appel d'offres annulé ; rejet des entreprises prêtes à construire l'école sans délai ; rejet de la subvention pour la construction de l'école ; rejet sans égard des études des experts, du travail des services municipaux et des conseils de l'Education nationale. Avec l'équipe SoCARRIÈRES* c'était sérieux, avec le nouveau Maire c'est désastreux !

Vos élus à votre écoute :

*Christophe DELRIEU, Stéphanie OLIVIER,
Jean-Mario LOPEZ, Hamid OUALI,
Jean-Jacques BERTAUX*

*Messagerie électronique
christophe.delrieu@socarrieres.fr*

Téléphone 06 61 61 31 02

Site internet www.socarrieres.fr

*TELLEMENT CARRIÈRES

Réunis pour Carrières

Un audit financier sans grande surprise

Nous le savons tous, les chiffres sont manipulables et il peut être aisé de leur faire dire ce que l'on veut...

L'audit commandé par la nouvelle majorité vient confirmer notre analyse de la gestion municipale passée : hasardeuse, déraisonnable et dispendieuse.

Il suffit pour s'en convaincre de prendre l'exemple de la maison des associations, dont le coût pour la commune dépasse les 5 millions d'euros.

Si le besoin d'un tel équipement n'est pas contesté, celui-ci aurait pu être réalisé pour un montant bien inférieur, permettant ainsi la réalisation d'autres projets nécessaires et attendus.

Cette dépense, cumulée à celles de la rénovation de l'Hôtel de Ville, ainsi qu'aux nombreuses études réalisées à grands frais et non suivies de travaux, atteste de la mauvaise gestion budgétaire de la précédente municipalité et de son manque de vision.

De cette mauvaise utilisation de l'argent public résultent une situation budgétaire très contrainte pour notre ville et la nécessité de redéfinir des priorités d'investissement.

Carrières est en pleine mutation et des équipements publics sont indispensables pour accompagner l'arrivée des nouveaux habitants, tout en restant attentif aux quartiers historiques. Il faudra donc faire preuve durant les prochaines années d'une gestion financière rigoureuse et économe, car les carriérois ne pourraient accepter une nouvelle hausse de la fiscalité.

Les années à venir seront cruciales, nous resterons donc vigilants sur l'utilisation des deniers communaux et continuerons à défendre un modèle de développement harmonieux et équilibré.

*Khadija Gamraoui, Anthony Effroy
Reunispourcarrieres@gmail.com*

Ce qu'il faut retenir de l'audit

Entre 2014 et 2020 ...

Un endettement fortement alourdi **+70%**

1 860 € / an par habitant – l'encours de dette en 2019

L'augmentation de 70% de l'encours de dette depuis 2014 réduit considérablement la capacité d'emprunt de la Ville pour financer des investissements.

Une pression fiscale insoutenable **+52%**

844 € / an par habitant – le produit des impôts locaux en 2019

L'augmentation de 52% du produit de la fiscalité directe entre 2014 et 2020 rend la pression fiscale difficilement soutenable pour les contribuables.

Un plan d'équipement démesuré et des promesses non tenues

Plus de la moitié du **plan d'équipement annoncé de 34,5 M€** du mandat précédent n'a pas été réalisée, faute d'une capacité financière suffisante.

Et maintenant ...

Pour redresser la situation et éviter la dégradation des indicateurs de gestion, la municipalité a choisi :

- ✓ d'ajourner les projets d'investissement les plus coûteux pour éviter le surendettement et élaborer un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) adapté aux finances communales
- ✓ d'optimiser les dépenses de fonctionnement, de favoriser les coopérations avec les villes voisines et de mutualiser les moyens avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise
- ✓ de consacrer les dépenses d'équipement aux opérations engagées, à l'entretien du patrimoine (écoles, gymnases, espaces municipaux) et à la mise en œuvre du nouveau PPI
- ✓ de rechercher des partenaires financiers

Vous voulez en savoir plus ?

Permanence du Maire et des élus sur rendez-vous

Tél. 01 39 22 36 02 – cabinet@carrieres-sous-poissy.fr



CARRIÈRES
SOUS-POISSY



• Hors série – Mars 2021 de la Ville de Carrières-sous-Poissy : 1, place Saint-Blaise, 78955 Carrières-sous-Poissy • Directeur de la publication : Eddie Ait • Conception, rédaction, réalisation, photographies (sauf mention contraire) : Service communication, 01 39 22 36 00 ou service.communication@carrieres-sous-poissy.fr, Adobe Stock • Impression : Imprimerie RAS, 95400 Villiers-le-Bel, 01 39 33 01 01 • Édition à 9500 exemplaires • Distribution : Champar, 12 avenue des Morillons 95140 Garges lès Gonesse • Infos+ : 01 39 22 36 00 ; mairie@carrieres-sous-poissy.fr ; www.carrieres-sous-poissy.fr